



City-Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



Pour nous suivre :



VERIN Formation

INSTALLER LES RESEAUX D'ENERGIE ET LES EQUIPEMENTS EN COURANTS FORTS DANS LES BATIMENTS DU TITRE PROFESSIONNEL ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT DU BATIMENT

Certificat de compétence professionnelle du Titre professionnel du ministère du travail du plein emploi et de l'insertion de niveau 3 (CAP/BEP) – RNCP37442 – Date d'échéance de l'enregistrement : 02/09/2028

PERSONNES CONCERNÉES

Tous publics.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser le français.
Compréhension des consignes orales.
Savoir poser et résoudre les 4 opérations de base.

MODALITÉS D'ACCÈS

Test écrit et entretien de motivation.

DURÉE

364 H

TARIF

18 € HT/heure soit 6552 € HT/stagiaire

CALENDRIER

Nous consulter.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

En présentiel.
Organisation par ateliers pédagogiques.
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation en situation pratique.
Evaluation en fin de formation avec une mise en situation et un entretien devant un jury (Passage du certificat de compétence professionnelle).

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée.
Evaluation de stage.
Attestation de fin de formation.

LIEU ET ORGANISATION

En intra.
Sur nos plateaux techniques agréés au sein de nos centres CITY PRO.

RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

Nous consulter.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.
Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation : 0769166541 - s.luchez@city-pro.info

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Alexandre DEBRIL

CONTACTEZ-NOUS

03 28 64 77 88

LE METIER, LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'Electricien(ne) d'équipement du bâtiment réalise, à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension (courants forts et courants faibles) pour des bâtiments à usage d'habitation et autres.

Ses missions et les objectifs de la formation :

L'électricien(ne) d'équipement effectue des travaux d'installation variés et diversifiés. Il est amené à réaliser des mises en sécurité de l'installation électrique dans les bâtiments existants.

Il reçoit les instructions de son responsable et peut travailler seul ou en équipe.

Dans les bâtiments à usage d'habitation, il effectue les vérifications et la mise en service de l'installation réalisée.

Il réalise les dépannages de l'installation en cas de dysfonctionnements constatés.

Dans les autres bâtiments, il assiste les vérifications puis la mise en service de l'installation électrique.

Les objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, être capable de :

- Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

INSTALLER LES RESEAUX D'ENERGIE ET LES EQUIPEMENTS EN COURANTS FORTS DANS LES BATIMENTS DU TITRE PROFESSIONNEL ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT DU BATIMENT

Certificat de compétence professionnelle du Titre professionnel du ministère du travail du plein emploi et de l'insertion de niveau 3 (CAP/BEP) – RNCP37442 – Date d'échéance de l'enregistrement : 02/09/2028

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se compose d'un module appelé CCP : Certificat de Compétence Professionnelle.

Période d'intégration : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel.

CCP – Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

- Installer les réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties privatives des bâtiments d'habitation
- Procéder aux autocontrôles et à la mise en service de l'installation électrique dans les parties privatives des bâtiments d'habitation.
- Installer des réseaux d'énergies et des équipements électriques en courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation
- Procéder à la mise en sécurité de l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants.
- Installer des réseaux d'énergies et des équipements électriques en courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.

CERTIFICATION

L'ensemble des certificats de compétence professionnelle (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'électricien(ne) d'équipement du bâtiment

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :
Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info